

PERMANENCE PI - Propriété Industrielle

Dans le cadre de conventions signées avec la **Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI)** et l'**Institut National de la Propriété industrielle (INPI)**, la **CCI de Montauban et de Tarn et Garonne**, met à votre disposition une permanence. Elle sera assurée par un conseiller en Propriété Industrielle, et aura lieu, une fois par mois, dans nos locaux situés 53/61 avenue Gambetta à Montauban.

Il s'agit de rendez-vous confidentiels et gratuits de 45 minutes à 1 heure, permettant de traiter toutes les problématiques liées à la Propriété Intellectuelle et Industrielle : brevet d'invention, dépôt de marques, de dessins et modèles, et plus largement la protection des innovations.

PROGRAMME 2019

| | |
|------------------|---------------------|
| Jeudi 17 janvier | Mercredi 17 juillet |
| Jeudi 14 février | Jeudi 19 septembre |
| Jeudi 14 mars | Jeudi 17 octobre |
| Jeudi 18 avril | Jeudi 14 novembre |
| Jeudi 16 mai | Jeudi 12 décembre |
| Jeudi 13 juin | |

Une inscription au préalable est nécessaire.
Pour prendre rendez-vous, appeler au 05.63.22.26.26